

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 34 (1908)  
**Heft:** 5

## Vereinsnachrichten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

M. Delisle, ingénieur, chef du Département des chemins de fer, à Fribourg.

Le jury sera présidé par le Directeur des Travaux publics.

Les membres du jury ont déclaré accepter leur mandat et ont adopté le présent programme.

Art. 9. Le jury répartira une somme de Fr. 5000, destinée à récompenser les meilleures idées.

Art. 10. Les avant-projets primés deviendront la propriété de l'Etat de Fribourg.

Après examen par le jury, les avant-projets seront exposés publiquement à Fribourg pendant 15 jours. A la clôture de l'exposition, les projets non primés devront être réclamés par leurs auteurs ; à ce défaut, et après l'expiration du délai d'un mois, la Direction des Travaux publics ouvrira les enveloppes et renverra les dits projets, franco, aux intéressés.

Le verdict du jury sera publié dans la *Feuille officielle du canton de Fribourg*, la *Schweizerische Bauzeitung* et le *Bulletin technique de la Suisse romande*.

Art. 11. La Direction des Travaux publics remettra, à qui en formulera la demande par écrit en vue de participer au présent concours, le programme ainsi que les pièces mentionnées à l'art. 4 ci-dessus.

## SOCIÉTÉS

### Société fribourgeoise des ingénieurs et architectes.

*Assemblée générale statutaire du 19 janvier 1908.*

La Société fribourgeoise des ingénieurs et architectes a tenu son assemblée générale statutaire le 19 janvier dernier, à 10 $\frac{1}{2}$  h. du matin, à l'hôtel de l'Autruche, local de la Société, sous la présidence de M. A. Gremaud, ingénieur cantonal, président.

Le programme de celle-ci comportait :

- I. A 10 $\frac{1}{2}$  h. du matin, séance ;
- II. A 12 $\frac{1}{2}$  h., banquet.

#### I. Séance.

Liquidation d'affaires administratives.

1<sup>o</sup> Rapport du président sur la marche de la Société en 1907. Ce rapport sera présenté au banquet, pour le motif que le banquet est toujours plus fréquenté que la séance.

2<sup>o</sup> Reddition des comptes. Il résulte du rapport très détaillé de notre dévoué caissier que nos finances sont prospères.

3<sup>o</sup> Rapport sur le « Fribourg artistique à travers les âges ». Vu l'absence de M. Labastron, président du Comité de rédaction de cette intéressante et très appréciée publication, M. Gremaud, président, fait observer qu'il n'y a rien de particulier à signaler à ce sujet. Il est regrettable que le nombre des abonnés ne soit pas plus considérable. Les comptes bouclent sans déficit, grâce aux subsides de l'Etat et de la ville de Fribourg.

4<sup>o</sup> Admissions : Point.

Nous devons cependant ajouter que nous avons admis pendant l'année de nouveaux membres.

Nous n'avons pas de démission à enregistrer.

5<sup>o</sup> Nomination des membres du bureau.

L'ancien Comité, confirmé par vote au bulletin secret, se compose de MM. A. Gremaud, ingénieur cantonal, président ; F. Broillet, architecte, vice-président ; L. Techtermann, ingénieur, caissier ; J. Lehmann, ingénieur, secrétaire ; E. Scheim, entrepreneur, bibliothécaire.

6<sup>o</sup> Fixation de la cotisation annuelle.

On décide de maintenir la cotisation de l'ancien taux, soit Fr. 5 pour les membres internes et Fr. 3 pour les membres externes.

7<sup>o</sup> Travaux et courses.

On décide, en principe, pour cette année les deux courses suivantes : au printemps, à Laupen, pour visiter les travaux de construction du nouveau pont ; en été, visite des travaux du Lötschberg.

8<sup>o</sup> Divers.

Le président fournit quelques renseignements au sujet de la Maison bourgeoise (Bürgerhaus). Il fait remarquer que la Société suisse des ingénieurs et architectes a déjà entrepris et mené à chef plusieurs publications techniques et artistiques, entr'autres : les principaux monuments suisses, tant édifices publics que ponts importants, la Maison rurale (Bauernhaus), etc.

Cette année elle s'est décidée de faire une nouvelle publication : la Maison bourgeoise (Bürgerhaus), afin d'étudier et de mieux faire connaître tout ce que ces constructions recèlent d'intéressant, tant au point de vue technique qu'au point de vue artistique.

L'organisation de cette publication a été confiée à une Commission centrale, laquelle s'est adressée aux Sections cantonales de la Société suisse des ingénieurs et architectes, en vue de former des sous-commissions ou commissions cantonales.

Le champ d'activité de ces sous-commissions consistera à recueillir, au moyen de relevés photographiques, de croquis, les objets qui présentent quelque intérêt. On pourra aussi faire usage de cartes postales illustrées, ainsi que d'anciens plans.

Cette Commission cantonale a déjà tenu une séance et va se mettre sérieusement à l'œuvre (voir compte rendu de la séance du 10 janvier 1908).

#### II. Banquet.

Suivant le programme, le banquet qui suivit la séance fut servi à 12 $\frac{1}{2}$  h. et 26 membres y participèrent.

M. le Président ouvre la série des toasts. Après avoir souhaité la bienvenue à l'assistance et salué tout spécialement les membres externes, il donne lecture de son rapport sur la marche de la Société, dont nous donnons ci-après un résumé : Le nombre des membres de la Société était, le 19 janvier 1908, de 159, dont 95 internes et 64 externes ; une vingtaine seulement font partie de la Société suisse.

Si notre Société poursuit son chemin glorieux, selon l'expression de feu M. Fraisse père, nous le devons à son activité dans tous les domaines et à son esprit de désintéressement. Nous travaillons dans le calme, dans l'intimité, sans vantardise et sans forfanterie. Aussi les journaux de Fribourg ne sacrifient pas de longues colonnes à célébrer nos louanges ! Quoiqu'il en soit, il nous suffit d'avoir fait du bien et d'occuper une place honorable parmi les sections de la Société suisse des ingénieurs et architectes.

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par deux événements importants : l'un réjouissant et l'autre dououreux.

Le premier de ces événements a été la célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de notre Société, qui n'a pas eu l'ampleur des fêtes de ce genre, mais qui nous a donné l'occasion d'entreprendre un travail très utile et qui nous fera le plus grand honneur. Je veux parler de la publication de nos procès-verbaux qui est actuellement en travail et qui comprendra trois volumes. Cette publication sera très intéressante et prou-

vera à nos collègues des autres cantons, aux autorités et à nos concitoyens, que nous avons beaucoup fait pour la chose publique.

C'est cette grande activité, cette vie sociale qui a donné à notre Société une aussi longue existence alors que les sociétés précédentes n'ont vécu que ce que vivent les roses!

Le second grand événement, que j'ai appelé douloureux, c'est le décès de notre regretté membre honoraire et ancien caissier, M. Bise, commissaire général, qui fait aujourd'hui un grand vide au milieu de nous. Un article nécrologique lui a été consacré dans le *Bulletin Technique*. (Voir n° 4 du 10 janvier 1908.)

Après ces considérations générales, M. le Président passe au compte-rendu proprement dit de la Société.

Depuis la dernière assemblée générale (13 janvier 1907) il a été tenu 12 séances, dans lesquelles les sujets suivants ont été traités : Les hivers rigoureux ; l'utilisation du vent pour la production d'énergie électrique ; les concours de travaux d'architecture et l'architecture moderne ; les travaux et projets définitifs de la partie inférieure de la route des Alpes ; captation des sources du Montmorthey ; l'exposition de Nuremberg ; les voyages effectués en Norvège et à Bruxelles ; les noms des rues ; la géométrie au 17<sup>e</sup> siècle.

En outre, la Société s'est occupée de différentes questions administratives, entr'autres : Questions techniques à l'ordre du jour ; ponts de Pérrolles ; les chemins de fer régionaux fribourgeois, etc. Discussions sur la question du concours de la Bibliothèque cantonale et universitaire et sur les questions relatives aux grèves, de l'unification des méthodes de métrage et du projet du C. C. pour l'adoption des principes à appliquer dans les concours publics d'architecture ; sur la catastrophe de Malley à Lausanne et la question de la maison bourgeoise, la navigation fluviale, etc. Correspondances avec le Comité central. Arbre de Noël.

La Société a effectué en 1907, le lundi de Pâques (1<sup>er</sup> avril), sa course du printemps à Estavayer-le-Lac et le 4 août une course dans le Gibloux, pour visiter les carrières de molasse de Villarlod.

En terminant, le Président fait remarquer que si notre Société a à son actif de beaux états de service, elle le doit aux hommes de cœur qui la composent, car ils n'ont jamais marchandé leurs concours à l'occasion des nombreux sacrifices faits par la Société : pour l'enseignement professionnel, les expositions de Paris, Zurich, Genève et Fribourg, pour la publication du *Fribourg artistique*, l'album de fête, plusieurs choses d'utilité publique : conférences, Société d'embellissement, Bürgerhaus, subventions aux tramways, automobiles, fête de tir et de chant, etc., etc.

Le Président adresse encore quelques exhortations à l'assemblée sur la nécessité de travailler encore plus. Pour que notre Société se rapproche de l'idéal, il serait à désirer que les membres de la Société soient plus actifs et plus assidus aux séances, qu'ils complètent leurs connaissances techniques par la lecture de publications scientifiques et techniques.

C'est à la réalisation de ce vœu et aux membres zélés de la Société que l'orateur porte son toast.

Après la lecture du rapport, on passe à la partie récréative, qui se termine à 7 heures du soir, par des discours et des productions les plus variés.

Sans vouloir entrer dans les détails de cette dernière partie, nous tenons cependant à dire quelques mots sur les discours qui ont été prononcés.

MM. Broillet, Crausaz, H. Maurer et L. Genoud prononcent quelques bonnes paroles à l'adresse du président qui contribue si puissamment à la prospérité de notre Société. Ils le remercient pour son dévouement à la Société et son zèle infatigable.

### Béton armé.

*Hôtel de la Caisse d'épargne, à Chaux-de-Fonds.*

Tous les planchers, les galeries du magasin du rez-de-chaussée, les combles et même le toit sont exécutés en béton armé.

En présence des architectes, MM. Prince et Béguin, ont eu lieu les essais de résistance des divers ouvrages.

Ces essais ont réussi pleinement : toutes les parties de la construction ont été éprouvées au moyen de charges uniformément réparties, dont le poids dépassait de 50 pour cent celles qui étaient prévues.

Le toit, le plancher des combles, celui des chambres hautes ont été chargés simultanément d'un poids, formé de briques et de sacs de sable, atteignant 26,600 kg.

La flexion du plancher inférieur, supportant en partie les deux premiers par l'intermédiaire de colonnes, n'a été que de  $\frac{7}{10}$  de millimètre.

### XI<sup>e</sup> congrès de navigation, à St-Pétersbourg.

Les chemins de fer russes ont décidé d'accorder une réduction de 50% sur les frais de transport aux personnes qui participeront à ce congrès. Les formulaires peuvent être demandés à M. de Morlot, inspecteur fédéral en chef des Travaux publics, à Berne.

### BIBLIOGRAPHIE

**Statische Untersuchung von Bogen- und Wölbtragwerken in Stein, Eisen, Beton und Eisenbeton, nach den Grundsätzen der Elastizitätstheorie, unter Anwendung des Verfahrens mit konstanten Bogengrössen,** von Dr techn. Robert SCHÖNHÖFER. 1 volume de 36 pages avec 6 figures dans le texte, Mk. 1.80. Editeurs : W. Ernst und Sohn, Berlin.

Estimant très long le calcul des voûtes et des arcs par la théorie de l'élasticité, l'auteur en donne une simplification, dont les résultats sont d'une exactitude amplement suffisante pour les besoins de la pratique. Cette méthode, présentée avec clarté et précision, est appliquée aux arcs articulés ou non aux naissances ; elle sera précieuse à tous ceux qui s'occupent de ce genre de calculs et pourra être adoptée en toute confiance, ayant été employée souvent déjà avec avantage, notamment par l'auteur pour le calcul de la plupart des ponts des nouvelles voies ferrées des Alpes autrichiennes.

### Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne.

L'assemblée générale est convoquée pour le samedi 14 mars, à 8 1/2 heures, au Café du Musée, à Lausanne.

Ordre du jour statutaire.

### Offre d'emploi.

Pour diverses études de chemins de fer, dans la Suisse romande, sur le terrain et au bureau, on cherche un jeune ingénieur ayant 2 à 3 ans de pratique.

S'adresser au secrétariat de l'Ecole d'ingénieurs.